

17 ans de prison pour Raouf El Ayeb : dans cinq ans, il sera libre...



L'arme du crime

17 ans de réclusion (Traduisez cinq au plus) pour avoir foncé délibérément sur quatre militaires à Valence en 2016 – dans l'intention évidente de tuer. L'affaire était survenue un an après l'attentat de Charlie Hebdo et deux mois après les attaques de novembre 2015.

Quatre militaires de l'opération sentinelle percutés devant la grande mosquée de Valence. (Source : Le Parisien avec AFP)

Raouf El Ayeb, 33 ans comparait pour tentative de meurtres.

Une peine de 17 ans de réclusion prononcée contre ce « père de famille » tunisien. Un temps (très court, je vous rassure) retenue, la qualification terroriste a été écartée au terme de l'instruction !

« On ne va pas mettre tout ceci sur le dos de M. El Ayeb », a

déclaré l'avocat général lors de son réquisitoire. Ajoutant que l'accusé était « déterminé par le contexte dans lequel nous nous trouvions » (vous pouvez préciser le contexte, maître ?), et de réclamer « au moins 12 ans » de réclusion. La cour est allée bien au-delà. L'avocat des victimes, avait convenu dans sa plaidoirie qu'il s'agissait d'un dossier qui ramène à ce qui se passe dans notre pays (soyez moins discret, je vous en prie, on est entre nous) depuis quelques années. Et compliqué du fait des hésitations sur sa nature, terroriste ou pas. « Charlie, le Bataclan, ce n'est pas à lui d'en subir les conséquences, il doit être jugé seulement pour ce qu'il a fait ».

Le 1er janvier 2016, Raouf El Ayeb, au volant de sa voiture sur le parking de la mosquée, avait chargé deux fois les militaires en patrouille, blessant deux d'entre eux. Ils avaient riposté en tirant à 41 reprises, ne le touchant qu'aux membres.

Les victimes ont raconté à la barre leur « peur de mourir ». Discutable, pour la défense. « Sur le plan physique, c'est huit jours d'ITT pour l'un, cinq jours pour l'autre, zéro pour les autres, et avec ça on vous fait une tentative de meurtres » !

Mais l'accusé a lui-même dévoilé ses intentions. « Je ne suis ni Tunisien, ni Français, **mon seul pays c'est l'Etat islamique et la loi c'est celle d'Allah, c'est la charia** », lançait-il après avoir dit à un médecin venu l'examiner qu'il voulait « tuer les militaires ».

Selon des témoignages, il a prié en arabe et hurlé Allah Akhbar lors des faits. De la propagande islamiste a été trouvée chez lui. Il y a quatre ans, ses avocats avaient admis qu'il « revendiquait clairement » un acte terroriste. S'en mordent les doigts aujourd'hui, le fonceur étant revenu sur ses déclarations à plusieurs reprises.

Un procès à « connotation raciste » selon l'avocat du prévenu
Raouf l'écraseur explique son geste par des troubles mentaux. « J'avais la rage ». « La rage de quoi ? », lui demande la présidente. « La rage d'être malade, j'étais fou ». Bien

essayé Raouf ! Malade, alors on fonce et on se sent mieux ? Surtout si on y laisse quelques cibles. Bien à plat. Ecrasés, broyés. *Louanges à Allah qui nous a nourris, nous a abreuvés et fait de nous des Musulmans.*



Le lieu du crime – devant la mosquée

Il nie toute volonté de tuer – **c'est bien pour cela qu'il avait chargé à deux reprises** -, quand l'avocat général voit dans « le vrombissement de la voiture et le crissement des pneus » des preuves de sa détermination. « Vous n'avez même pas trouvé un couteau, que des sièges pour enfants. Un terroriste, il fait des dégâts, il se prépare, il prend des armes, il loue (traduisez vole) un camion », enchaîne l'écrabouilleur coranique qui a fait l'objet de plusieurs expertises psychiatriques contradictoires.

La défense insiste sur la connotation « raciste » de ce procès : « Il ne serait pas musulman, on n'en serait pas là ». Oooooh, le pauvre ! La malchance !

Le pauvre Raouf, objet d'islamophobie cruelle et imméritée va pouvoir se soigner à l'œil pendant 4 ou cinq ans. Repas halal obligatoires.

https://www.lepoint.fr/societe/la-justice-oblige-une-prison-a-servir-des-repas-halal-28-11-2013-1762659_23.php

Ecran plat et téléphone eux aussi assurés à nos/vos frais. Je doute qu'il en sorte guéri. A la salle de sport, il rencontrera d'autres chauffards qui le gaveront de conseils.

Et Mam' Belloubet trouvera bien un moyen de le libérer encore plus tôt, car n'oublions pas, on fonce mais on est « père de famille ». Raouf doit assurer la succession pour la gloire d'Allah.



Khadija après des visites répétées dans l'unité familiale du centre

Allah Le Très Haut dit dans le Noble Coran : *Le fait pour un couple de ne pas faire des enfants sans raison valable est proscrit car ceci entrave le processus de pérennité et de survie de l'espèce humaine.*



Musulmanes poussant leur accessoire préféré

Outre la surpopulation, le problème est celui du mélange des détenus dangereux avec les autres. C'est aussi l'islamisation par la violence et la radicalisation de certains musulmans, pire encore, de certains convertis à l'esprit fragile et perturbé. Logés, chauffés, nourris, blanchis, divertis, sans

oublier le confort (frigo et télé dans la cellule, salles de sport, consultations gratuites du psy et visites de l'aumônier musulman) dont doivent rêver tant de français pauvres, SDF ou petits retraités qui, eux, se nourrissent dans les poubelles.

En France, on entre en prison délinquant et égaré du sentier d'Allah et on en sort terroriste-djihadiste. Le seul remède : déclarer l'islam hors-la-loi à cause de son enseignement hautement destructeur et dangereux.

Dans cinq ans à peine, remis en forme, détendu, avec une dizaine de « frères » en plus, Raouf pourra remettre ça !

Au gniouf, Raouf.

Anne Schubert